

Coup d'oeil sur les marchés (bilan de la semaine du 30 juillet 2012)

	QUÉBEC (0 TÊTE) ³		ALBERTA (6111 TÊTES)		SASK. (2063 TÊTES)		MANITOBA (947 TÊTES)		ONTARIO (3745 TÊTES)	
	\$/100 lb	Écart ¹	\$/100 lb	Écart ¹	\$/100 lb	Écart ¹	\$/100 lb	Écart ¹	\$/100 lb	Écart ¹
BOUVILLONS										
300-400 lb	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
400-500 lb	-	-	160,00	- 5,75	-	-	-	-	155,41	2,11
500-600 lb	-	-	155,00	- 3,50	-	-	-	-	141,97	1,95
600-700 lb	-	-	147,83	- 3,92	-	-	-	-	130,69	- 5,15
700-800 lb	-	-	142,33	- 2,00	-	-	-	-	128,39	- 5,89
800-900 lb	-	-	132,75	- 1,65	-	-	-	-	130,63	- 5,14
900 lb et +	-	-	123,50	- 2,83	-	-	-	-	125,29	1,36
Moyenne	-	-	143,57	- 3,28	-	-	-	-	135,40	- 1,79
TAURES										
300-400 lb	-	-	-	-	-	-	-	-	149,48	5,86
400-500 lb	-	-	150,00	- 2,00	-	-	-	-	130,00	- 6,19
500-600 lb	-	-	146,00	- 0,11	-	-	-	-	130,43	- 0,36
600-700 lb	-	-	137,50	- 1,17	-	-	-	-	127,20	- 1,08
700-800 lb	-	-	129,70	- 0,42	-	-	-	-	126,38	- 2,06
800-900 lb	-	-	124,38	0,71	-	-	-	-	114,84	- 2,50
900 lb et +	-	-	115,31	- 0,69	-	-	-	-	-	-
Moyenne	-	-	133,82	- 0,38	-	-	-	-	129,72	- 1,06
Moy. générale ²	-	-	138,69	- 1,83	-	-	-	-	132,56	- 1,42

1. Écart par rapport à la semaine précédente (\$/100 lb)

2. Moyenne bouvillons et taures

3. Pour la semaine du 30 juillet 2012, le poids moyen des bouvillons et des taures pesant 500 lb et plus était de 656 lb.

www.bovin.qc.ca

Le commentaire

Même si les prix des veaux d'embouche semblent vouloir se maintenir pour le moment, les perspectives sont tout de même préoccupantes. L'évolution des prix des contrats à terme du maïs de septembre à la bourse de Chicago le démontre clairement. Les contrats qui se transigeaient autour de 5,60 \$ US/boisseau (220 \$ US/tonne) en mai se transigent maintenant à plus de 8,10 \$ US/boisseau (319 \$ US/tonne). Quant aux prix des contrats à terme des veaux d'embouche pour octobre, ces jours-ci, il oscille aux alentours de 141 \$ US/100 lb, alors qu'en mai et juin il était de 162 \$ US/100 lb. Il faudra suivre de près cette tendance dans les prochaines semaines.

ÉVOLUTION DES PRIX DES CONTRATS À TERME POUR LE MAÏS
(OPTION SEPTEMBRE 2012)



ÉVOLUTION DES PRIX DES CONTRATS À TERME POUR LES VEUX D'EMBOUCHE
(OPTION OCTOBRE 2012)



Info-flash

Le conseil d'administration (C. A.) de la Fédération a récemment décidé de consulter les comités de mise en marché des cinq secteurs sur la pertinence de maintenir le système de droits exigibles sur le coût des identifiants. Ce système permet un partage des coûts des identifiants entre les naisseurs (veaux d'embouche et petits veaux laitiers) et les finisseurs (veaux de grain, veaux de lait et bouvillons d'abattage). La prochaine rencontre du comité de mise en marché des veaux d'embouche est prévue le 19 septembre prochain.

Le 9 août prochain, le C. A. de la Fédération se penchera sur les textes des amendements à la Convention de mise en marché des veaux d'embouche. S'ils sont acceptés, ces amendements entreront en vigueur le 23 août prochain avec le début de la nouvelle saison. Le comité de négociation se réunira à Saint-Hyacinthe le 20 août prochain, afin de finaliser la préparation de la nouvelle saison. Cette réunion sera suivie d'une rencontre avec les représentants des encans et des courtiers.

